

30 mars 1926

Graide

On nous écrit :

Les mânes des archéologues et des amateurs de vieilles choses auront l'occasion bientôt de jubiler et de danser la sarabande. Le vieux donjon qui, jusque-là déjà, fit couler tant d'encre, va se rajeunir et refaire sa toilette. Ce précieux vestige du passé prend rang parmi les monuments classés et peut aller de compagnie avec le tienne qui [...] namurois, car il est lui, le donjon qui s'écroule. Fort heureusement, la majorité du conseil communal a jugé qu'il était temps de faire cesser pareil état de choses et voici que M. Lemaire, entrepreneur à Lanette amoncelle ses matériaux et prépare ses batteries pour ce travail intéressant au plus haut point.

Notre vieille église sera fière et un peu jalouse sans doute de se revoir flanquée bientôt de son gringalet de clocher au sujet duquel Cassagnac de Crapaury lança jadis sa plume vigoureuse et alerte à travers l'Ardenne et le Condroz.

Un ban, s'il vous plait, pour les catholiques du Conseil de Graide qui ont compris leur responsabilité et leur attention pour le temple du Seigneur !